Dégradation d’une cloche de Notre-Dame : neuf Femen relaxées, les vigiles condamnés (MàJ vidéo)

10/09/2014 à 12h55



“On continuera à se battre contre l’église”

AIL

Ce mercredi, neuf membres du groupe féministe Femen qui étaient poursuivies pour avoir dégradé une cloche de Notre-Dame de Paris ont été relaxées par le tribunal correctionnel de Paris. **Trois surveillants, poursuivis pour violences, ont, quant à eux, été condamnés à des amendes avec sursis.** Le parquet avait requis une amende de 1.500 € contre chacune des neuf jeunes femmes et contre les trois membres du service d’ordre des amendes contraventionnelles de 250 €, 300 € et 500 € avec sursis.

Le télégramme